

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts (R.123-11-d du Code de l'Urbanisme)

N°	Objet	Surface / Largeur approximatives	Bénéficiaire
1.1	Village de Saint-Martin de Castillon – création d'un parking	570 m ²	Commune
1.2	Village de Saint-Martin de Castillon – aménagement accessibilité PMR / création d'une aire de stationnement et/ou d'équipements publics	680 m ²	Commune
1.3	Village de Saint-Martin de Castillon – Aménagement d'une aire de stationnement et/ou d'équipements publics	1 320 m ²	Commune
1.4	Hameau du Boisset – création d'une aire de stationnement	300 m ²	Commune

Emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements (L.123-2-b du Code de l'Urbanisme)

N°	Objet	Emprise indicative	Potentiels de logements	Part de logements aidés
2.1	Village de SaintMartin de Castillon - "Maison des Aînés" - résidence séniors	5 800 m ²	10-12 logements	100%